

Actualités PIMPRESZ



Bulletin Municipal Septembre 2020

● Vos élus à votre écoute...

La nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions le 23 mai dernier lors du Conseil Municipal d'installation.

Au cours des six prochaines années, vos élus locaux ont pour ambition de se consacrer à la modernisation de Pimprez, tout en préservant notre environnement.

« Septembre
se nomme, le mai
de l'automne. »



Dans ce numéro

- ◆ Le mot du Maire
- ◆ Liste des Commissions
- ◆ Nouveautés
- ◆ Adresses Utiles pour Tous
- ◆ Informations importantes
- ◆ Ecole / Périscolaire
- ◆ Evènements à venir
- ◆ Rétrospectives des manifestations
- ◆ Les Associations



Le Mot du Maire...

Chères Pimpréziennes, Chers Pimpréziens,

Le 1er septembre 2020, les élèves de PIMPRESZ ont repris le chemin de l'école pour entamer une nouvelle année scolaire. Nous espérons tous que les conditions de cette rentrée soient plus favorables et rassurantes pour nos enfants. Or, les dernières informations reçues sur le Covid-19 font état d'un taux de positivité en hausse dans le département de l'Oise, donc une évolution défavorable sur le territoire. Nous devons vivre et travailler avec ce virus, prendre toutes les mesures nécessaires individuellement et collectivement pour atténuer et limiter sa propagation.

Nous vous demandons de veiller à porter un masque pour tous vos déplacements à l'extérieur de chez vous, de tenir compte de la distanciation sociale et de continuer à appliquer les gestes barrières en vous lavant les mains ou en appliquant du gel hydroalcoolique de manière régulière.

A l'heure où je vous parle, le protocole sanitaire de juin 2020 est toujours en place pour la rentrée scolaire 2020-2021. L'instruction ou l'école, est obligatoire pour tous les enfants. Ils doivent bénéficier du même enseignement. La Municipalité sera attentive à prendre toutes les mesures nécessaires pour que nos enfants soient accueillis à l'école, au périscolaire et à la cantine dans les meilleures conditions sanitaires. Nous serons présents quotidiennement pour y veiller.

En espérant que les vacances qui se sont achevées aient été reposantes et profitables à tous, nous souhaitons une bonne rentrée aux enfants, aux enseignants, au personnel communal ainsi qu'à celles et ceux qui ont repris le chemin du travail.

LES GENS DU VOYAGE

Le dimanche 12 juillet 2020 à 15h00, une vingtaine de caravanes s'est installée sur le terrain de la salle des fêtes, en s'introduisant par le portail le long de la voie ferrée, après en avoir cassé la chaîne et le cadenas. Malgré l'intervention rapide de vos élus et de huit gendarmes, il nous fallait trouver une solution afin que cette situation se déroule dans le respect de la loi, qu'elle soit temporaire et tenter de garantir la sécurité des biens communaux et des riverains.

Le 24 juillet, après leur départ, nous avons constaté que l'accord verbal passé entre le porte parole des Gens du Voyage et vos élus avait été respecté. Le terrain a été restitué propre, les poubelles ont pu être collectées avec les containers de la commune et la salle des fêtes n'a subi aucune intrusion. Les riverains ont été plutôt satisfaits d'absence de nuisances importantes.

Le Mot du Maire... suite

Malheureusement des communes voisines ont dû faire face à cette situation, parfois à plusieurs reprises au cours de cette année, avec des conséquences financières très lourdes , sans parler des désagréments le temps de ces occupations illégales.

NUISANCES SONORES ET INCIVILITES

Nous constatons régulièrement des comportements irresponsables et irrespectueux pour une vie en collectivité paisible.

Je suis intervenu à plusieurs reprises pour faire cesser la circulation de motos non homologuées sur la voie publique, qui font un bruit assourdissant.

Je suis intervenu également pour interrompre la musique démesurée pendant la nuit.

J'ai pu observer également des vitesses excessives de véhicules, inappropriées en milieu urbain.

J'ai été alerté aussi sur les aboiements des chiens dans certains lieux de la commune et sur les déjections canines sur les trottoirs.

J'en appelle à la responsabilité de tous. Veillez à ne pas occasionner de nuisances sonores en dehors des heures prévues pour bricoler, jardiner, etc...

Soyez attentif à la vitesse dans les rues de notre village.

Que vos animaux n'occasionnent pas de gêne sonore pour le voisinage. Si vous promenez votre chien, d'avoir le nécessaire pour ramasser ses déjections. Il est fait état aussi de chiens qui errent dans les rues. **Veillez à ce que votre animal ne puisse s'échapper de chez vous.**

Enfin, j'en appelle à la vigilance de chacun concernant les dépôts sauvages. Depuis la loi du 15 juillet 1975 il est strictement interdit de déverser ses déchets (matériaux, tailles de haies, tontes de gazon...) sur les parcelles et les chemins de notre commune, ainsi que sur le domaine privé. Nous rappelons que la Communauté de Communes des 2 Vallées est dotées de deux déchetteries.

Nous regrettons ces procédés.

Le Mot du Maire... suite

COUPURE D'ALIMENTATION D'EAU

La commune de Pimprez a subi une interruption d'alimentation en eau potable, le vendredi 28 août de 10h30 à 13h30.

Une rupture de canalisation s'est produite à l'occasion de travaux effectués sur la chaussée, au niveau de notre Zone Artisanale. Nous avons conscience que cet accident sur le réseau, a occasionné une gêne pour nos administrés.

J'ai demandé à la Société SUEZ de nous prévenir à l'avance, en matière de programmation de travaux qui seraient susceptibles d'engendrer une coupure d'alimentation, afin que nous puissions vous prévenir.

Souhaitons que de tels accidents restent rares, et que nous conservions une alimentation en eau potable sûre et efficace.

MESURES EXCEPTIONNELLES LOCATION SALLE DES FETES

En raison des directives préfectorales strictes et contraignantes, Nous ne sommes pas en mesure de louer la Salle des Fêtes pour des mariages, baptêmes, etc... jusqu'à nouvel ordre.

Il en est de même pour le prêt de matériel : tables, chaises, etc...

Nous vous remercions de votre compréhension.

UNE PETITE NOTE D'OPTIMISTE

Après le déconfinement, les rues de Pimprez ainsi que les chemins de l'école ont été nettoyés.

Cependant, en raison des congés du personnel communal attaché aux espaces verts, la continuité n'a pas pu être assurée mais nous allons remettre l'accent sur ce point afin que notre village reste propre. Préserver l'image d'un village est la préoccupation de tous les instants car c'est préserver son cadre de vie.

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et les Employés Municipaux vous souhaitent une rentrée placée sous le signe de la sérénité.

Vie Municipale

LES COMMISSIONS COMMUNALES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pascal LEFEVRE

Marie-Laure PICARD
Maryse DELIGNY
Aline BOCQUET
Jacques DE COCK
Laurence THOMA
Sébastien BARONICK
Yannick ROUSEAU
Cédric DA SILVA
Joël JOUGLET
Elisabeth DE FARIA
Sylvie DENIZOT
Véronique ROUX
Jean-Claude LESAGE
Mélina PEIXOTO

URBANISME, AMENAGEMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX

Joël JOUGLET

Marie-Laure PICARD
Laurence THOMA
Sébastien BARONICK
Yannick ROUSEAU
Jacques DE COCK
Pascal LEFEVRE

ECOLE, PERISCOLAIRE, CANTINE

Mélina PEIXOTO (Présidente)
Maryse DELIGNY (Vice-Présidente)
Pascal LEFEVRE
Marie-Laure PICARD
Aline BOCQUET
Jacques DE COCK
Laurence THOMA
Sébastien BARONICK
Yannick ROUSEAU
Cédric DA SILVA
Joël JOUGLET
Elisabeth DE FARIA
Sylvie DENIZOT
Véronique ROUX
Jean-Claude LESAGE

FINANCES

Marie-Laure PICARD

Pascal LEFEVRE
Maryse DELIGNY
Aline BOCQUET
Jacques DE COCK
Laurence THOMA
Sébastien BARONICK
Yannick ROUSEAU
Cédric DA SILVA
Joël JOUGLET
Elisabeth DE FARIA
Sylvie DENIZOT
Véronique ROUX
Jean-Claude LESAGE
Mélina PEIXOTO

INFORMATIONS

Marie-Laure PICARD

Aline BOCQUET
Maryse DELIGNY
Jean-Claude LESAGE
Pascal LEFEVRE
Mélina PEIXOTO
Elisabeth DE FARIA

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Maryse DELIGNY
Yannick ROUSEAU
Aline BOCQUET
Mélina PEIXOTO
Elisabeth DE FARIA
Joël JOUGLET
Sylvie DENIZOT

CIMETIÈRE

Jean-Claude LESAGE (Président)
Marie-Laure PICARD (Vice-Présidente)
Laurence THOMA
Aline BOCQUET
Yannick ROUSEAU
Cédric DA SILVA
Véronique ROUX

TRAVAUX, BATÎMENTS, VOIRIES, RÉSEAUX ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pascal LEFEVRE

Marie-Laure PICARD
Maryse DELIGNY
Aline BOCQUET
Jacques DE COCK
Laurence THOMA
Sébastien BARONICK
Yannick ROUSEAU
Cédric DA SILVA
Joël JOUGLET
Elisabeth DE FARIA
Sylvie DENIZOT
Véronique ROUX
Jean-Claude LESAGE
Mélina PEIXOTO

ANIMATIONS COMMUNALES

Sylvie DENIZOT (Présidente)
Véronique ROUX (Vice-Présidente)
Pascal LEFEVRE
Marie-Laure PICARD
Maryse DELIGNY
Aline BOCQUET
Jacques DE COCK
Laurence THOMA
Sébastien BARONICK
Yannick ROUSEAU
Cédric DA SILVA
Joël JOUGLET
Elisabeth DE FARIA
Jean-Claude LESAGE
Mélina PEIXOTO

APPEL D'OFFRES

Pascal LEFEVRE
Marie-Laure PICARD
Véronique ROUX
Laurence THOMA
Jacques DE COCK
Sylvie DENIZOT
Joël JOUGLET

Vie Municipale (suite)

LES COMISSIONS EXTÉRIEURES

CCAS

CC2V

Titulaire :

Pascal LEFEVRE

Suppléante :

Marie-Laure PICARD

Président :

Pascal LEFEVRE

Élus :

Jean-Claude LESAGE

Maryse DELIGNY

Marie-Laure PICARD

Véronique ROUX

Aline BOCQUET

Cédric DA SILVA

Membres extérieurs :

Régis DENIZOT

Daniel BEHAEGEL

Jean-Jacques RAMELET

Françoise BERTRAND

Claudie ARNOLDY

Jean-Jacques DIRSON

SYNDICAT DE CAPTAGE DE PASSEL

Délégué titulaire :

Pascal LEFEVRE

Déléguée Suppléante :

Maryse DELIGNY

SIARD

2 Titulaires :

Pascal LEFEVRE

Cédric DA SILVA

2 Suppléants :

Jacques DE COCK

Joël JOUGLET

ADTO

Titulaire :

Pascal LEFEVRE

Suppléante :

Marie-Laure PICARD

SMOTHD

Déléguée titulaire :

Maryse DELIGNY

Déléguée Suppléante :

Marie-Laure PICARD

SIAEP

3 Délégués titulaires :

Pascal LEFEVRE

Yannick ROUSEAU

Jacques DE COCK

Suppléants :

Joël JOUGLET

Cédric DA SILVA

Sébastien BARONICK

ADICO

Titulaire :

Marie-Laure PICARD

Suppléante :

Maryse DELIGNY

SE 60

Représentant :

Pascal LEFEVRE

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Présidente

Laurence THOMA

Nouveautés...

PIMPRESZ, pour l'Emploi

Le bus pour l'emploi du Conseil Départemental de l'Oise fait escale à Pimprez, Equipé d'ordinateurs connectés à Internet, le bus va à la rencontre des habitants.

Des Agents d'accueil et des Professionnels seront à bord pour accueillir les personnes qui le souhaitent et leur faciliter l'accès à l'aide à l'insertion, la formation, l'emploi, mais aussi à l'information et la documentation.

Le bus pour l'emploi sera installé sur le parking derrière la Mairie :

- ⇒ **Le mardi 6 octobre 2020 de 14h00 à 16h45**
- ⇒ **Le mardi 17 novembre 2020 de 14h00 à 16h45**



PASS'PERMIS CITOYEN

La Commune de Pimprez s'associe au dispositif du Conseil Départemental de l'Oise « le PASS'PERMIS CITOYEN ».

Il s'agit d'une aide de 600€ destinée aux jeunes de 18 et 19 ans, versée à la suite d'une contribution citoyenne de 70 heures au service d'une collectivité ou d'une association.

Cette expérience permet de renforcer l'esprit citoyen et de créer du lien social.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le Site Internet du Conseil Départemental de l'Oise.

<https://www.oise.fr/actions/education-jeunesse-et-citoyennete/passpermis-citoyen>



Nouveautés... Suite

Bientôt une Halte du Restaurant Bus à Pimprez

Sous le nom « Le Voyage Gourmand » se cache le premier Bus restaurant de Picardie.

Ce bus est équipé d'une cuisine professionnelle à l'arrière et d'une salle de restauration à l'avant pouvant accueillir 16 personnes.

Le confort nécessaire au bien être est présent : chauffage, climatisation, sanitaire, mobilier style bistrot.

Grâce à des plannings préétablis des mois à l'avance, ce bus s'installera sur le parking de la Salle des Fêtes, une fois par mois, à partir d'octobre, en assurant soit le service du midi ou du soir.

Le but est d'apporter un service de restauration de qualité dans notre commune où il n'y a que quelques commerces ambulants!

Vous serez prochainement informés de la date de passage pour le mois d'octobre.

Le programme de passage dans les différentes communes est consultable sur leur compte Facebook à partir du 20 de chaque mois, pour le mois suivant.

Attention! Nombre de places limitées. Les réservations se feront uniquement par téléphone au 06.16.26.85.24.





LA MAIRIE

Rue de l'Eglise - 60170 PIMPREZ
Tél : 03.44.76.84.84 **Fax** : 03.44.75.03.85
Mail : mairie-de-pimpresz@wanadoo.fr
Site Internet Communal : mairiepimpresz.fr

RAPPEL

Horaires Mairie

Lundi, Mardi et Jeudi de 15h00 à 18h00

Mercredi **FERMÉE**

Vendredi de 13h30 à 16h30

Cimetière (Horaires d'ouverture et fermeture) :

Du 1er Avril au 31 Octobre : 8h00 à 19h00

Du 1er Novembre au 31 Mars : 8h00 à 18h00

Etat-Civil

NAISSANCES 2020 Ils sont arrivés...

GOUBET Antonin	le 22 Février 2020
DA SILVA RODRIGUES Tania	le 04 Mars 2020
LEGRAND MONVOISIN Lou	le 04 Avril 2020
BROCHET Célian	le 17 Avril 2020
PACQUE Alice	le 27 Avril 2020

Toutes nos Sincères Félicitations aux Parents et bienvenus aux nouveaux nés

PACS 2020 Ils se sont unis...

Melle GAMBA Déborah et Mr SORTELLE Émeric Le 20 Février 2020

Melle VANDERSTEENE Hélène et Mr BEAUVILAIN Jérémie Le 14 Août 2020

Toutes nos Sincères Félicitations

DÉCÈS 2020 Ils nous ont quittés...

Mr COTTÉ Jean	le 27 Avril 2020
Mr LOPEZ Jean-Pierre	le 19 Mai 2020
Mr BOUCAUT Francis	le 02 Août 2020

Toutes nos Sincères Condoléances à la famille



PUBLICATIONS / ETAT-CIVIL

Si vous ne souhaitez pas que la naissance de votre enfant, la publication de votre mariage, ou le décès d'un membre de votre famille soit publié dans la prochaine édition de l'Info Locale, merci de vous rapprocher du Secrétariat de Mairie.

Informations Importantes

Port du masque « grand public » obligatoire en lieu clos

A compter du 20 juillet 2020, toute personne de 11 ans et plus doit porter un masque « grand public » dans les lieux publics clos, en complément de l'application des gestes barrières.

Les personnes qui ne respectent pas cette mesure peuvent se voir affliger une amende de 135€. En cas de récidive dans les 15 jours, l'amende passe à 1500€.

En conséquence, il a été décidé l'annulation de plusieurs manifestations :

- ♦ La fête communale
- ♦ La brocante
- ♦ La retraite aux flambeaux
- ♦ La soirée du 14 juillet et le feu d'artifice
- ♦ Le barbecue

D'autres interrogations se posent face au développement du COVID 19 :

- ♦ Le Noël des Enfants est prévu « sous réserve »
- ♦ Les Vœux du Maire...

Vous comprendrez que nous ne prendrons aucun risque auprès de nos administrés, la sagesse est de savoir laisser passer la tempête et d'attendre qu'un vaccin nous redonne la joie d'être ensemble.



Informations Importantes



Rappel de stationnement

La posture VIGIPIRATE «*Rentrée 2020*» est active. L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau d'alerte «*Sécurité renforcée – Risque attentat*».

En conséquence, la **Municipalité** rappelle que l'arrêt et le stationnement sont **FORMELLEMENT INTERDITS**, même pour une courte durée, devant les Ecoles, la Cantine et l'Eglise sous peine d'amende.

Nous comptons sur votre autodiscipline pour respecter ces simples règles de sécurité afin que nous n'ayons pas le désagrément d'intervenir auprès des contrevenants.

> **RECENSEMENT MILITAIRE :**

Tous les jeunes hommes et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en Mairie, après leur seizième anniversaire et dans les 3 mois qui suivent. **Les jeunes nés en Juillet, Août, Septembre 2004 doivent se faire connaître jusqu'au 30 Septembre 2020, et ceux nés en Octobre, Novembre, Décembre 2004 entre le 1er Octobre et le 31 Décembre.**

> **VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION :** Rendez-vous sur le site : <http://immatriculation.ants.gouv.fr>

> **DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT :**

Pour toute demande, s'adresser à la mairie de Ribécourt-Dreslincourt

> **RAPPEL EN PRÉVISION DU PLAN GRAND FROID :**

Si vous faites partie des Personnes Vulnérables, nous vous encourageons à vous faire recenser dès maintenant auprès du Secrétariat de Mairie aux horaires d'ouverture.



> **POPULATION : IMPORTANT**

Pour tous les habitants de la Commune, nouveaux arrivants, propriétaires, locataires, pour les personnes quittant la commune, les entreprises existantes et nouvelles, **il est impératif de bien vouloir vous présenter en Mairie afin de vous faire inscrire ou radier sur le fichier population.** Nous vous remercions pour votre étroite collaboration.



> **DERNIER BILLARD À VENDRE :**



Il n'en reste qu'un!!! Profitez de cette occasion!!!

Si vous êtes intéressé par ce billard Français chauffant, veuillez vous rendre en Mairie aux heures d'ouverture.

Pour information, il vous appartiendra d'organiser le démontage et le transport.

N'hésitez pas à en parler autour de vous!!!

Informations Importantes

Défibrillateurs



Nous vous rappelons que la commune possède 2 défibrillateurs. Le 1er installé dans la salle des fêtes et le second sur le mur extérieur en briques de la cantine près de l'école maternelle. Nous vous rappelons que chaque habitant peut s'initier aux gestes qui sauvent en cas de situation d'urgence et se sensibiliser au secourisme via le site internet www.everydayheroes.fr

Destruction Nids de Guêpes et Nids de Frelons

IDB 60 Intervention DESSAINT Brian Téléphone : 06 66 90 58 36

Brice Guêpes Téléphone : 06 76 74 49 98
Mail : briceguêpes-services60.fr

SOS Guêpes et Frelons Asiatiques Téléphone : 07 49 23 45 05
Mail : pascal.grain80@gmail.com



Rappel sur l'usage des poubelles

De nombreuses poubelles sont mises à disposition dans notre village. Il convient de les utiliser plutôt que de jeter des déchets sur la voie publique.



Restriction de l'usage de l'eau

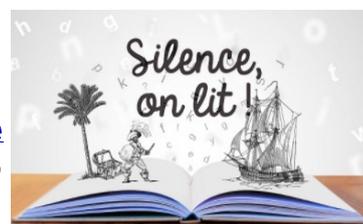
Suite à l'arrêté préfectoral du 20 août dernier, réglementant provisoirement l'usage de l'eau compte tenu de la sécheresse, il est demandé à tous les acteurs, agriculteurs, industriels et usagers, de faire preuve de civisme pour réduire leur consommation d'eau et supprimer tout gaspillage.

La gestion responsable de la ressource en eau est l'affaire de tous.



Bibliothèque **IMPORTANT**

La bibliothèque ouvrira de nouveau ses portes au public **le 1er octobre prochain**. Une note concernant les règles sanitaires liées à la COVID 19 sera diffusée dans vos boîtes aux lettres très prochainement.





Urgence

S.A.M.U : 15

Pompiers : 18

Centre de Secours

60150 Thourotte :

03.44.90.61.12

Gendarmerie Nationale : 17

Appel d'Urgence en Europe : 112



Médical

Hôpital de Compiègne :

03.44.23.60.00

Polyclinique Saint Côme :

03.44.92.43.43

RIB Infirmier :

60170 Ribécourt

03.44.76.78.15

06.11.69.26.81



Divers

Trésorerie de Thourotte :

03.44.76.00.47

CC2V : 03.44.96.31.00

Maison du Conseil Général :

03.44.10.82.40

Vous souhaitez travailler? Vous êtes sans emploi? Nous pouvons vous aider

**Des particuliers, des entreprises vous proposent
des heures de travail
(rémunération au SMIC horaire)**

Vos compétences :

- ✓ Ménage et Repassage
- ✓ Soutien scolaire à domicile
- ✓ Jardinage
- ✓ Courses et préparation de repas
- ✓ Garde d'enfants
- ✓ Assistance aux personnes âgées
- ✓ Petits travaux de bricolage
- ✓ Manutention et Aide au déménagement
- ✓ Soins aux animaux
- ✓ Peinture et papier peint

***La solidarité, l'égalité et la dignité
sont au cœur de notre fonctionnement.***

**Notre association, loi de 1901, est conventionnée par l'Etat
et partenaire du Conseil Départemental.**

**En utilisant nos compétences, vous contribuez à notre mission
de service public pour une économie solidaire.**

Conception : www.horizonmarketing.fr Crédit photos : Fotolia - © shotstudio - © Kurhan

**Partage Travail | 3 rue de l'Anthémis - 60200 Compiègne
Téléphone : 03.44.86.42.82 | E-mail : accueil@partagettravail60.fr**

**Nos bureaux sont ouverts le lundi 10h-12h30, 14h-17h,
du mardi au vendredi 9h-12h30, 14h-17h**

WWW.PARTAGETTRAVAIL60.FR

SE RENSEIGNER
ALLO OISE SENIORS

03 44 82 60 60

☎ PRIX D'UN APPEL LOCAL

Du lundi au vendredi
de 08h00 à 19h00 (sans interruption)
et le samedi de 09h00 à 13h00
ou par mail à l'adresse suivante :

allo-oise-seniors@oise.fr



**AGE D'OR
SERVICES**

Agence l'Age d'Or
2 Rue des Frères-Greban
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.44.01.01

Mail : compiegne@agedorservices.com

L'entreprise Compiégnoise «**Age d'Or**» a repris en totalité
l'activité de portage de repas précédemment gérée
par l'association «**Les Pélicans**».



BESOIN D'UNE AIDE A DOMICILE ?

Ménage
Repassage



Aide à la
personne



Garde de
nuit



Garde
d'enfants



VOUS SOUHAITEZ EMBAUCHER UNE AIDE A DOMICILE ?

- Pour vous, nous nous engageons à :
 - Recruter des professionnels qualifiés
 - Rédiger le contrat de travail
 - Etablir les fiches de postes
 - Gérer les déclarations à l'URSSAF et à la CPAM
- Devis gratuit
- Aides financières sous conditions pouvant aller jusqu'à 100%

50%
des sommes
versées
déductibles des
impôts

L'Abej-Coquerel s'engage à vos côtés pour vous aider au mieux 03 44 75 05 06



Adhap Services
149 Rue de Paris
60200 COMPIEGNE
Tél : 03.44.36.72.96
Mail : adhap60a@adhapservices.eu

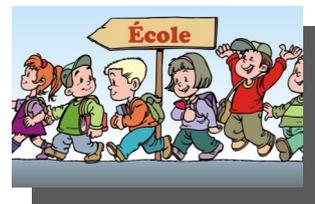
Bureaux ouverts de 9h à 12h et de 14h à 18h

L'entreprise **Adhap Services** est spécialisée dans l'aide à domicile:
Travaux ménagers, accompagnement, gardes personnalisées,

Ecole...

Rentrée 2020/2021, 94 élèves scolarisés :

- Mme DEROCHE 21 élèves (7 PS et 14 MS)
- Mme CHARLET 18 élèves (12 GS et 6 CP)
- Mme LAROCHE 26 élèves (14 CE1 et 12 CE2)
- Mme LEGUEN 29 élèves (13 CM1 et 16 CM2)



Ci-dessous, le message adressé aux Parents le 24 août dernier.

Chers parents,

La rentrée des classes se rapproche et les questions la concernant se multiplient. Comme le ministre de l'éducation l'a confirmé la rentrée de tous les élèves aura bien lieu mardi 1^{er} septembre. Les horaires de l'école sont inchangés. Les élèves seront accueillis aux grilles habituelles.

Les classes seront affichées lundi matin sur le panneau situé devant l'école. Il y aura cette année une classe de PS-MS avec Mme Deroche, une classe de GS-CP avec Mme Charlet, une classe de CE1-CE2 avec Mme Laroche et enfin, une classe de CM1-CM2 avec moi-même.

*Le contexte sanitaire nous oblige à mettre en place un **protocole sanitaire spécifique au sein des écoles** dont je vous détaille les grandes lignes (cf protocole sanitaire publié en Juillet et mis à jour en août en espérant qu'il ne soit pas modifié d'ici la rentrée...):*

La distanciation physique au sein de l'école n'est plus obligatoire mais elle sera privilégiée un maximum.

Les gestes barrières seront rappelés aux élèves et seront appliqués en permanence, partout et par tout le monde : lavage fréquent des mains, ventilation des locaux, port du masque par les élèves non recommandé à l'heure actuelle (mais ceux qui le souhaitent pourront le porter, à la charge des parents de le fournir à leur enfant), port du masque obligatoire par les enseignantes situées à moins d'1 mètre des élèves (sauf en maternelle où le masque est non obligatoire), nettoyage des locaux.

***Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.** Ils s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève (toux, fièvre supérieure à 38°C, mal de gorge, nez qui coule, perte de goût ou d'odorat...) ou dans sa famille. Les personnels s'appliqueront les mêmes règles.*

La température des enfants sera contrôlée à l'arrivée à l'école. Tout enfant présentant des symptômes évoquant le Covid sera renvoyé au domicile.

- En cas de symptômes de Covid repérés à la maison, l'enfant ne doit pas se rendre à l'école, consulter un médecin qui jugera de la nécessité de faire tester l'enfant.

- En cas de symptômes de Covid relevés à l'école, l'enfant sera isolé, masqué, et les parents seront aussitôt contactés et devront venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais ET consulter leur médecin traitant. Le protocole de suivi sera mis en place par la directrice : envoi d'un courrier aux parents avec les préconisations à suivre, information de l'inspection, du centre médico scolaire de rattachement puis de la DSDEN.

En cas de symptômes graves, le Samu sera appelé.

Les parents d'un enfant pour qui il y aura eu une suspicion de Covid devront justifier d'avoir vu un médecin pour que l'enfant soit à nouveau scolarisé.

Si un enfant est testé positif, cela déclenchera la recherche des contacts à risque au sein de l'école. Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'évictions seront définies par l'ARS en lien avec la direction académique. Des décisions, de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.

L'équipe enseignante veillera à ce que les élèves retrouvent le chemin de l'école dans les meilleures conditions et les accompagnera tout au long de cette nouvelle année qui je l'espère sera celle de leur réussite.

Cordialement,

Mme Le Guen - Directrice de l'école

Ecole... suite

Ci-dessous, le second message adressé aux Parents le 28 août dernier.

Chers parents,

Je tiens à vous informer de l'évolution du protocole sanitaire lié à la reprise de l'école mardi 1er septembre. Contrairement à ce qui était préconisé précédemment, **l'ensemble des adultes qui évoluent dans l'école devront porter un masque sans exception.**

De plus, un arrêté préfectoral datant du 27 août **rend obligatoire le port du masque aux abords des écoles, collèges et lycées** de notre département pour les personnes de 11 ans et plus :

- **dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties des écoles, collèges et lycées**
- **15 minutes avant et après l'ouverture de ces établissements**
- **15 minutes avant et après la fermeture de ces établissements**

Les rassemblements devant l'école seront à éviter. Je vous mets en pièce jointe l'arrêté préfectoral.

Je vous souhaite à tous un agréable week-end avant de vous retrouver avec plaisir mardi matin.

Cordialement,

Mme Le Guen - directrice de l'école de Pimprez.

Cordialement,

Mme Le Guen - Directrice de l'école

Périscolaire du mercredi...



**Accueil
Périscolaire**

A la demande de plusieurs parents du village qui souhaitent que leur(s) enfant(s) rejoignent une structure de périscolaire, une convention a été signée avec la commune de LONGUEIL-ANNEL afin de les accueillir les mercredis, moyennant une participation financière des Parents de 35€.

Pour tout renseignement concernant les réservations, veuillez contacter la Mairie de LONGUEIL-ANNEL au **03 44 96 33 00**.

Périscolaire/Cantine...

Chers parents,

TOUT D'ABORD PETIT FOCUS SUR LE 1ER SEMESTRE 2020

En raison de l'épidémie de COVID 19 et des restrictions sanitaires, vos enfants n'ont pu s'investir autant qu'ils le voulaient dans la participation aux différents temps de cantine et de périscolaire.

Nous avons souhaité remercier nos grands CM2 pour leur investissement. Ils sont donc tous repartis avec une petite médaille ou un petit porte clé **du meilleur serveur ou aide de cantine.**

Pour la rentrée 2020/2021, nous vous remercions de votre fidélité. Nous sommes prêts à accueillir les anciens et les nouveaux élèves dans nos locaux qui ont été légèrement réaménagés pendant l'été.

Attention! cette année de nouvelles règles d'inscriptions sont en vigueur. Il vous sera demandé de procéder vous-même aux inscriptions de vos enfants en ligne sur le portail citoyen du périscolaire.

De plus, nous vous invitons à prioriser le moyen de paiement par carte bancaire en ligne pour régler vos factures avant le 20 de chaque mois.

Evidemment, nous sommes bien sûr disponibles pour répondre à vos questions pendant les heures d'ouverture du périscolaire.

L'équipe vous souhaite ainsi qu'à vos enfants une bonne rentrée.

M. Vincent GRÜN
Directeur Périscolaire

Téléphone : 03.44.75.61.49 periscolairepimprez@orange.fr



Animations communales à venir...

Commémoration du 11 Novembre

Nous nous réunirons au Monument aux Morts pour célébrer

La Commémoration de l'Armistice
Le Mercredi 11 Novembre 2020

Cette cérémonie se déroulera selon les directives du protocole sanitaire en vigueur à cette date. L'heure vous sera communiquée ultérieurement.

Colis des Aînés

Distribution des Colis à nos Aînés

Le Samedi 19 Décembre 2020

À partir de 9h30



Spectacle de Noël



La Municipalité envisage d'organiser son traditionnel « Arbre de Noël » gratuit pour tous les jeunes Pimpreziennes et Pimpreziens scolarisés dans la commune.

Cependant, en raison des impératifs sanitaires liés à la COVID 19 et dans un souci de préserver la santé de chacun, cette manifestation pourra être adaptée ou annulée. Nous vous tiendrons informés.

Cérémonie des Vœux du Maire

Cérémonie des Vœux du Maire

Le 8 Janvier 2021

À 19h à la Salle des Fêtes

Selon le protocole sanitaire en vigueur



Meilleurs Vœux
2021

Rétrospectives en images des Animations communales 2020...

Repas des Aînés du 8 Février

Le repas de nos Chers Aînés, réalisé par le Traiteur AZ Réception de LASSIGNY a eu lieu dans la joie et la bonne humeur. La qualité a été très appréciée.

Rendez-vous, nous le souhaitons vivement, en Février 2021.



Rétrospectives en images des Animations communales 2020... suite

Cérémonie du 8 Mai

En raison de la COVID 19, cette commémoration n'a pu être ouverte au public, à notre grand regret. Seul le dépôt de gerbe a été effectué.



14 Juillet- Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

Nous avons maintenu cette cérémonie malgré les mesures barrières strictes, afin de déposer, comme le veut la tradition, la gerbe au Monument aux Morts. Nous remercions les Anciens Combattants (ACVG), l'AVMP et la Résonnante de leur présence assidue.



Les Associations...

ALPEP du sourire à partager

Chers parents,

Comme vous le savez l'association ALPEP apporte un soutien financier conséquent à la coopérative scolaire chaque année, ce qui permet à VOS ENFANTS par exemple de profiter du voyage scolaire de fin d'année ou avoir du matériel pour le sport ...

L'équipe est actuellement composée de : Mme Serlet (maman de Jade en CE2 et de Loucas en MS) à la présidence, Mme Dirson (maman de Jade en CM2 et Arthur en CE1) au secrétariat et Mme Freitas (maman de Tiago en CP) à la trésorerie. Chaque parent d'élève est le bienvenu ; que ce soit pour faire partie du bureau, ou pour apporter son aide en tant que bénévole lors des activités qui seront proposées.

Année 2019-2020

L'année précédente, nous avons prévu des manifestations qui n'ont pu voir le jour à cause du confinement. Les enfants ont pu fêter Noël à l'école, et nous avons pu mettre en place une tombola. Malheureusement, la chasse aux œufs de Pâques, le bal de fin d'année et la kermesse ont dû être annulés.

Année 2020-2021

Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons des projets que nous espérons partager avec vous ! Pour cela, nous devons encore attendre les directives du gouvernement face au COVID19, mais nous souhaitons proposer :

- La visite du père Noël juste avant les vacances de Noël, qui apportera des petites surprises aux enfants.
- Un bal
- Une bourse à l'enfance
- Une tombola
- Une chasse aux œufs
- La kermesse de fin d'année

Tous ces projets en attente nous tiennent à cœur, mais ne seront possibles qu'avec votre soutien. N'hésitez pas à nous rejoindre !!! De plus, nous faisons également un appel aux dons de lots pour la tombola de la kermesse : si vous travaillez dans une société qui peut fournir généreusement quelques lots, cela nous aidera à améliorer cette journée de convivialité !

Pour nous contacter, deux solutions :

Alpep.pimprez@yahoo.fr

[La page facebook : ALPEP du sourire à partager](#)

Et pour vous tenir informé des dates de nos activités,
ou de nos prochains concours, « aimez » notre page facebook!

L'équipe associative ALPEP

A.L.P.E.P



Du sourire à partager

Les Associations... suite

ANCIENS COMBATTANTS DE PIMPREZ

MANIFESTATIONS 2020

Janvier : assemblée générale

Jeudi 19 mars : cérémonie commémorative pour les anciens combattants de la guerre d'Algérie et combattants du Maroc et de la Tunisie.

Dépôt de gerbe au monument aux morts.

Vendredi 8 mai : Fête de la victoire 1945.

Mardi 14 juillet : cérémonie commémorative de la prise de la bastille

Dépôt de gerbe au monument aux morts.

Vendredi 11 novembre : cérémonie commémorative de l'armistice de la guerre 1914-1918.

Dépôt de gerbe au monument aux morts.

Le président – Mr LUC Claude

Club Amitié du 3^{ème} Age de Pimprez

Reprise du Club le Vendredi 24 Septembre 2020

L'Association accueille de nouveaux membres

N'hésitez pas à venir vous inscrire pour passer des après-midi jeux

(Rami, Tarot, Belote et jeux de société divers...)

en toute convivialité.



Mme J. GSCHWIND
Présidente du Club Amitié du 3^{ème} Age

Les Associations... suite

Une nouvelle Association voit le jour à Pimprez

ASSOCIATION WANG TING

Cours de
TAI JI QUAN

太及拳

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Tous les jeudis de 18h30 à 20h00
Salle des associations de Pimprez

Renseignements au 06.60.09.36.94

The advertisement features a man in a black martial arts uniform performing a Tai Ji Quan pose. It includes logos for the Association Wang Ting, the Chinese characters for Tai Ji Quan, and two circular emblems. The background is yellow, and the text is in various colors and fonts.

Les Associations... suite

SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE DE PIMPRESZ

Les prix du grand gibier

Le prix des bracelets est une information souvent très attendue. Celui du sanglier diffère selon les secteurs, comme le montant de la contribution à l'hectare.

Si le tarif des bracelets cervidés est le même pour tout le monde (voir tarifs ci-contre), il n'en est pas de même pour le sanglier. Le tarif, comme celui de la contribution de pression des populations et les dégâts qu'ils causent aux cultures agricoles dont l'indemnisation est supportée par la Fédération des chasseurs. La saison dernière, le montant total versé s'est chiffré à plus de 1 100 000 €.

Ainsi, le prix des bracelets sanglier s'échelonne cette année, selon les secteurs, de 20 à 60 € (voir carte ci-dessous).

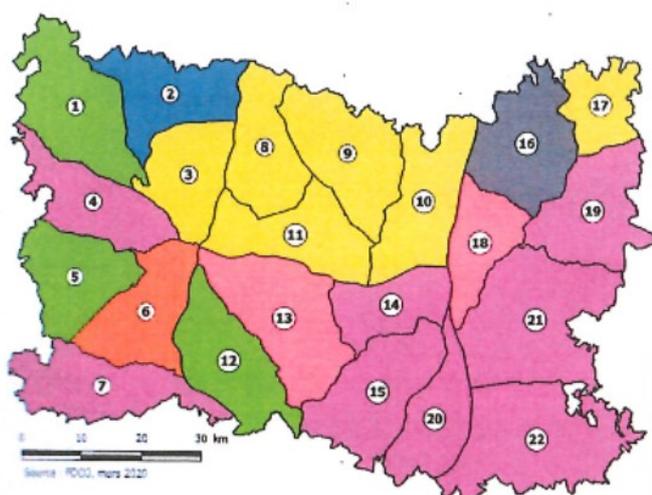
Par ailleurs, si l'an dernier cinq unités de gestion étaient concernées par la contribution à l'hectare, elles sont aujourd'hui huit, dont les montants vont de 3 € à 12 € pour 1 hectare de bois et 10 hectares de plaine. Pour rappel, cette contribution a été mise en place afin de différencier les secteurs sur lesquels les populations de sanglier sont régulées de façon à limiter les dégâts de celles où les populations ne sont pas équilibrées.

Tarifs des bracelets cervidés

- Chevreuil : 25 €
- Cerf : 290 €
- Biche : 250 €
- Dalm, mouflon, cerfsika : 10 €

Unités de gestion (UG)	Contribution forfaitaire pour attribution initiale ≤ 6 sangliers	Contribution à l'hectare pour territoires avec attribution initiale > 6 sangliers
1, 2, 3, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18	-	-
4 secteur 6	40 €	-
4 secteurs 7 et 8	50 €	9,50 €
7	70 €	9 €
14, 22 secteur 54	50 €	8 €
15 secteur 36, 22 secteur 55	70 €	12 €
15 secteurs 37 et 38	70 €	6 €
19	70 €	5 €
20	50 €	9 €
21	70 €	3,50 €

* pour 1 ha de bois et 10 ha de plaine



- UG 4, 7, 14, 15, 19, 20, 21, 22
Prix : 20 €
- UG 6
Prix : 35 €
- UG 17
Prix : 40 €
- UG 1, 5, 12
Prix : 45 €
- UG 16
Prix : 50 €
- UG 13, 18
Prix : 55 €
- UG 2
Prix : 60 €
- Taxe d'abattage
UG 3, 8, 9, 10, 11
Prix : 40 €

INFORMATION

Voilà, aujourd'hui ce que la société communale paye pour pouvoir chasser le sanglier :

Nous sommes dans l'unité de gestion UG 19. Le prix du bracelet, les assurances, la cotisation Fédération, la contribution à l'hectare pour prélever un prélèvement d'un sanglier : celui-ci nous coûte 130 euros.

Il faut dire aussi que les propriétaires qui réservent leurs biens, si ils s'avèrent qu'il en ressort des dégâts, ils seront soumis comme nous à la même taxe que la société.

Messieurs les propriétaires, réfléchissez bien, nous serons vigilants sur tous ces problèmes de dégât sur le territoire de Pimpresz.

Notre société remercie les propriétaires qui nous font confiance.

Le Président.

